

Le français, langue d'accueil

Marie Treps

▶ To cite this version:

Marie Treps. Le français, langue d'accueil. 2003. halshs-00010119

HAL Id: halshs-00010119 https://shs.hal.science/halshs-00010119

Submitted on 14 Jan 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le français, langue d'accueil

Marie Treps, Laboratoire d'anthropologie urbaine (CNRS UPR34)

Article paru dans le quotidien *Le Monde*, édition du 31.07.03

Depuis le Moyen Age, le français manifeste à l'égard des mots étrangers une exceptionnelle hospitalité.

Empruntés à des langues soeurs, cousines ou à de mystérieuses étrangères, des mots voyageurs sont arrivés par vagues successives, de chez nos voisins européens ou de l'autre bout du monde, colportés par les marchands ou les marins, les voyageurs ou les savants, les princes ou les soldats, les conquérants ou les immigrants. Pour recueillir, au cours des siècles, ces milliers de mots, nous avons su profiter de circonstances politiques ou économiques diverses. Comment parlerions-nous français si nous n'étions un tantinet polyglottes ?

En accueillant des mots arabes, hébreux, persans, turcs ou grecs, des mots néerlandais ou scandinaves, des mots allemands, slaves ou hongrois, des mots anglais, des mots espagnols, portugais ou italiens, des mots amérindiens, africains, indiens ou asiatiques, nous avons accepté de multiples apports culturels. L'essentiel est là : emprunter du vocabulaire à une autre langue, c'est tirer parti d'une rencontre avec un autre imaginaire. Ces mots migrants, si bien assimilés, ont parfois l'air de bons vieux mots français. Ce n'est pas toujours le cas des mots anglo-américains, qui sont, dans le français contemporain, nombreux et voyants. Certains, forts de leur bonne conscience patriotique, voudraient bouter l'anglicisme hors de France. Claude Duneton décrète le français « colonisé » : c'est la faute aux Français, « tous collabos dans l'âme ». Dans le même temps, outre-Atlantique, d'aucuns déclarent ouverte la chasse aux francismes. Le Christian Science Monitor donne un écho amusé de cette querelle en rappelant qu'il est urgent de renoncer à to desarm, United States, current diplomatic dispute, imperialism, people, modern...

La gémellité de ces réactions ne manque pas de sel, elle révèle quelque chose de profond. Qu'en matière de langage le serpent de mer du protectionnisme ait refait surface dans le contexte de la récente crise politique franco-américaine n'a rien d'étonnant. La langue maternelle marquant l'appartenance à une communauté culturelle, les querelles de mots se révèlent, en la circonstance, identitaires. La surabondance de termes anglais dans le français contemporain pourrait suggérer un asservissement à la culture anglo-américaine, et vice versa.

Le linguistique et le politique sont mêlés. Côté anglais, rappelons l'aventure médiévale de l'anglo-normand. Au beau milieu du XI^e siècle, Guillaume le Conquérant se retrouve roi d'Angleterre. Accompagné de quelque 20 000 Normands, il traverse la Manche et s'installe. A la cour d'Angleterre, on se mit à parler français, hardi petit. Cette fièvre francophone se maintint, entretenue par les Angevins, qui, deux siècles plus tard, s'en viennent à leur tour régner sur le pays. On observe alors ce curieux phénomène : la haute société anglaise parle et écrit en français, abandonnant au peuple l'usage de l'anglais. Eliminé au XIV^e siècle, le français a laissé moult traces dans le vocabulaire de l'anglais, qui a continué à emprunter au français (5 000 mots entre le Moyen Age et la seconde guerre mondiale).

Côté français, la tendance s'amorce au milieu du XVII^e siècle. A la recherche de modèles institutionnels, l'élite française lorgne sérieusement du côté de l'Angleterre et sollicite l'anglais. Amendement, majorité, motion, vote, comité, club, convention, agitateur, jury, verdict s'implantent avant et au moment de la Révolution. Dans l'histoire du français, c'est un tournant : nous venons d'entrer dans une phase consciente et active d'emprunt. Le mouvement s'accélère au XIX^e siècle et culmine au siècle suivant, au cours duquel le vocabulaire anglais, puis américain, qui se trouve concerner des sphères

sémantiques populaires (la mode, le sport, le spectacle), arrive en masse et s'implante d'autant plus facilement qu'il est soutenu par de puissants courants médiatiques. La fascination pour la modernité, pour une économie dynamique, pour une contre-culture inventive, a motivé de nombreux emprunts au monde américain. Au cours de la période évoquée plus haut, le français a recueilli 3 000 mots anglais.

Toutes les langues sont en crise, et les problèmes actuels du français sont identiques à ceux de l'anglais britannique, du russe, de l'allemand, de l'italien ou de l'espagnol : nos lexiques s'américanisent. En ce qui concerne le français, l'emprunt est souvent une réappropriation. De vieux mots français-français que notre langue n'avait pas conservés sont réapparus sous forme d'emprunts à l'anglais, où ils avaient suivi leur bonhomme de chemin depuis leur importation par les Normands et les Angevins. Quand ces mots reviennent, on ne les reconnaît pas, même si, morphologiquement, ils n'ont guère changé. Pardi, depuis le Moyen Age, c'est le français qui a changé! Qui plus est, ces mots délaissés réapparaissent avec un sens nouveau, réservé à un domaine particulier le sport, par exemple.

Les emprunts futiles sont nombreux aussi. On affiche aujourd'hui son « anglicité » comme au XVI^e siècle on affichait son « italianité », en injectant dans le discours des mots empruntés, sous l'influence de modes. Ne le fait-on pas, au fond, par jeu ? Jouer avec les mots anglais, c'est une manière légère d'être dans l'air du temps. Et si, dans certains milieux, l'excès d'anglicismes frise le ridicule, mieux vaut en rire comme on a ri avec Molière des Précieuses du Grand Siècle.

Outre la nécessité et la fantaisie, n'y a-t-il pas d'autre raison à cette obstination du français à emprunter? Ne trouver aucune justification à l'emprunt chagrinait fort Henri Estienne, en 1578 : « Pourquoi trouvons-nous plus beau à l'improviste que au despourveu? Qui fait que nous prenons plus de plaisir à dire il a receu une grande escorne qu'à dire il a receu une grande honte ou diffame ou ignominie ou vitupere ou opprobe? »

Une apaisante réponse se trouve dans ces questions angoissées. On trouve plus beau, on prend plus de plaisir... Si on emprunte « sans savoir pourquoi », l'inconscient, lui, sait très bien ce qu'il cherche. La motivation profonde de l'emprunt est d'ordre poétique. Une linguiste ne peut que constater : l'usage est têtu et souverain. Il n'est pas interdit de faire le ménage dans notre langue et de tenter d'en faire, comme le dit joliment Loïc Depecker - qui, lui, connaît bien la question -, « une langue rêvée ». Un coup de décret abolira-t-il jamais l'usage ? Ordinateur a remplacé computer, logiciel... software, baladeur... walkman, le joli courriel se substitue à e-mail...

Bien d'autres recommandations officielles restent lettre morte. Seuls les usagers pourraient sauver la mise. Ceux-là, pourvus d'une conscience linguistique quel que soit leur niveau de culture, ne font pas, en accueillant des mots étrangers, nécessairement n'importe quoi. Si certains manquent de discernement, d'autres développent spontanément des stratégies d'assimilation, qui, pour être inconscientes, n'en sont pas moins ingénieuses.

Bien des langues ont usé de l'emprunt pour s'enrichir ou se renouveler (l'anglais n'est pas le dernier). Si le français a su bénéficier de sa confrontation à des cultures différentes en s'emparant avec gourmandise de milliers de mots étrangers, il a su, en outre, dynamiser ce vocabulaire importé. Et si le génie d'une langue se manifestait aussi dans son aisance à assimiler ce qui lui est étranger?